



AIMEZ VOTRE QUARTIER

COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL AGUILLON

Siège social : 15 rue Gueit – 83000 TOULON

Site internet : cil-aguillon.fr – Tél : 07 82 45 35 32

Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture du Var en 1976
sous le numéro W.832010359



Toulon, le 17 février 2024

Assemblée Générale de l'année 2023

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 8 février 2024 en présence des élus.

17 heures.

Les membres du Conseil d'Administration du CIL, dans sa composition, ont reçu en assemblée générale jeudi 8 février les adhérents convoqués par courrier ou courriels ainsi que des résidents des secteurs du CIL.

Etaient présents 34 adhérents accompagnés ou non de leur conjoint, quelques non adhérents. Etaient représentés 15 adhérents ayant donné pouvoir, soit 49 adhérents.

Composition de l'actuel bureau.

- Présidente : **Claudie DEFIANAS** – Vice-président : **Nicolas FAGARD**
- Trésorier : **Thierry LAMPERT** - suppléant : **Michel LUCIDO**
- Secrétaire : **Lucien DEKEYSER** – adjointe : **Stéphanie FAVREAU**
- Commissaires aux comptes : **Alain GUERIN** - **Eugène MEYER**
- Chargé de la communication : **Pascal FAVREAU**
- Organisation festivités : **Gérard MATTIO** et l'ensemble du bureau.

L'ouverture de la séance à 17 heures s'est faite par le mot d'accueil de la présidente, Claudie DEFIANAS, de la présentation des membres du bureau suivie du rapport moral.

L'ordre du jour fixé par la Présidente dans sa lettre de convocation était le suivant :

- Mot d'accueil et Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier du trésorier pour l'année 2023
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023
- Renouvellement des mandats des administrateurs sortants
- Appel à candidatures des adhérents désirant siéger au Conseil d'Administration
- Présentation de l'ordre du jour de l'AG du 8 /02/2024
- Parole aux adhérents.

Rapport d'activités.

Adhésions

- Pour l'année 2023, le CIL compte 110 adhésions individuelles dont 17 commerces.
- 2 immeubles : le Floride et le Casanova (175 + 47 foyers)
- Soit un total de 332 adhésions.

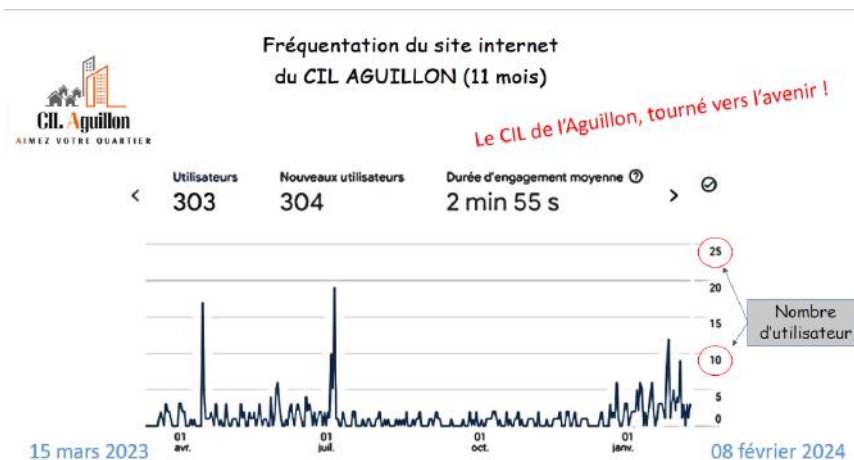
Permanences

- Assurée dans les locaux du club des retraités le dernier lundi de chaque mois de 16h30 à 17h30 facilitant le lien avec les résidents du quartier et à votre écoute pour : doléances, vie du quartier, propositions d'amélioration, requêtes. Cette permanence précède la réunion du bureau.
- D'autres moyens sont disponibles pour nous joindre :
- Adresse e.mail : aguillon.cil@gmail.com
- Facebook. "CİL Aguillon"
- Téléphone CİL : 07.82.45.35.32
- Internet : www.cil-aguillon.fr – Créé en mars 2023

Le site "internet" permet de se faire connaître et d'exister en ligne. C'est un très bon moyen de communication pour informer les internautes sur les actualités, les actions et les animations du CIL.

Il permet aussi l'adhésion en ligne (via Hello Asso) et vous offre la possibilité de laisser un message ou de faire directement une doléance.

N'hésitez pas à surfer et à utiliser ce nouveau moyen de communication mis à votre disposition.



Participation du bureau à des réunions - Actions dans le quartier.

- 16 février : Réunion avec Mr de Saint Sernin, adjoint au maire, en charge de la voirie, répondant devant le bureau réuni aux questions voiries que nous avons évoquées lors de l'Assemblée Générale 2022.
- 9 mars : Invitation par Mme JANVIER des présidents des CIL à la visite de la médiathèque de Chalucet. La présidente était accompagnée de Mr FAVREAU.
- Avril : Rendez-vous en mairie pour renseignements sur le droit du sol concernant l'impasse Foucou.
- Avril : réunion avec Mr SEVIN du bureau relation CIL de la mairie pour un point des doléances transmises.
- Juin : "opération grand nettoyage du quartier" par les services de la mairie se limitant maintenant au ramassage des encombrants.
- 8 novembre : Table ronde organisée par le député Yannick CHENEVARD (commission de la défense nationale) à la faculté de droit. Etaient présents : Mrs MEYER – FAGARD – GUERIN.
- De nombreux déplacements et contacts avec les élus ont été faits par la présidente tout au long de l'année afin de résoudre ambiguïtés et problèmes traînant dans leur prise en compte ou réalisation.
- Les manifestations organisées par la mairie et les activités propres au CİL sont présentées sur les pages Internet et Facebook du CİL.

Commémorations – Animations

En association avec le Club de Retraités du quartier Aguillon

- Les 8 mai et 11 novembre : dépôts de gerbes au monument aux Morts place Chabre en présence des élus - Mme DEPALLENS et deux représentants de la Mairie : le 8 mai, Mme DEPALLENS le 11 novembre.
- 2 juin : fête des voisins.
- 11 juin : vide grenier.
- 3 décembre : Bourse aux jouets/vidé grenier sur la place Chabre. Vers 11 heures, le Père Noël a créé la surprise en venant à la rencontre des enfants pour une distribution de friandises.

L'ensemble de ces rassemblements et animations a été présenté accompagné de photos sur le diaporama.

Actions – dossiers

Durant l'année 2023, 61 courriels ont été transmis en mairie pour 91 doléances ou demandes d'intervention enregistrées :

- nettoyages divers, potelets, réfection de la chaussée, sollicitation des espaces verts, environnement des écoles, enlèvement de débris, éclairage, etc...

Quelques réalisations

- Fermeture des jardinets à l'école primaire Vauquelin.
- Mise en place de 4 conteneurs de tri sélectif chemin de l'Alma (28 mars 2023)
- Déplacement des 3 conteneurs de l'immeuble "Le Floride" vers l'immeuble "le Léman".
- Boulevard Audéoud : Réfection de la chaussée au niveau de l'arrêt de bus.
- Résistance/Michelet - Renouvellement du branchement d'assainissement.
- Rue Commandant l'Herminier : Modification du sens de circulation. Mise en sens unique.
- Rivière des amoureux : Installation d'un barrage flottant en mars 2023.
- Rue Peise : Mise en place d'un panneau de limitation de tonnage.
- Rue Gay-Lussac/Mignet : Mise en place d'un panneau stop.
- Rue Audéoud : Stationnement arrêt minute devant la Caisse d'épargne.
- Impasse Foucou : La première partie de l'impasse est inscrite dans le domaine public.

Toutes les demandes de doléances sont adressées par courriels auprès de Madame JANVIER Adjointe au maire, relations CIL et sont enregistrées par son service sous forme de DEM (Demande suivi d'un numéro).

La 2^{ème} partie présentée aux élus, aux adhérents et résidents présents est conforme à la lettre transmise en mairie le 11 décembre 2023 résumant nos doléances qui constituent l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

Le classeur de l'ensemble des actions et des dossiers déposés en mairie était mis à la disposition des adhérents souhaitant en prendre connaissance.

Ce rapport d'activités sous forme de diaporama et complété de photos, a été présenté par le secrétaire a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des adhérents présents ou représentés.

En 2024 nous retrouverons :

- Le vide grenier.
- L'arbre de Noël
- les conférences
- La fête des voisins.
- Un loto ?

Rapport financier pour l'année 2023.

Comptes tenus par monsieur Thierry LAMPERT trésorier. La comptabilité a été vérifiée et approuvée par le commissaire aux comptes Mr Alain GUERIN.
(tableau)

Appel à candidatures des adhérents désirant siéger au Conseil d'Administration

La présidente demande à l'assemblée si des adhérents souhaitent se porter candidats pour intégrer le conseil d'administration. Deux adhérentes se sont inscrites pour intégrer le Conseil d'Administration, Madame Dubernat et Madame Justice.

Les adhérents présents et représentés ont approuvé à l'unanimité le mandat du nouveau conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2024. Un procès-verbal de la réunion du CA sera rédigé et transmis en Préfecture et en mairie.

17H30 - accueil des élus.

Accueil des élus et des adjoints par la présidente. Sont présents Madame LEVY, Mr de SAINT SERNIN, Mme JANVIER, Mme DEPALLENS, Mme BERARD, Mr CHARRETON, Mr BONNET, Mme TURBATTE, Mme GHERARDI, Me FORTIAS, Mr GIRAUD (Métropole)

Étaient également présents le chef de service et les secrétaires du service Relations CIL de la mairie : Mr SEVIN, Me RICCILOLO, Me DANIERI. La présentation des élus s'est faite individuellement indiquant leur fonction au sein de la mairie.

La présidente les remercie et présente l'ordre du jour retenu par un diaporama.

Question 1 -Point sur le projet de création d'un giratoire au carrefour de l'avenue de la Résistance/rue Audéoud/boulevard Michelet/chemin Lamalquette

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN.

Création d'un giratoire végétalisé. (Plus de fontaine à cause des restrictions d'eau). Pendant la création de ce rond-point un réaménagement de la rue Michelet sera fait sur 2 voies ce qui permettra le stationnement de véhicules des deux côtés. 5 mois de travaux sont prévus avec une interruption pendant l'été.

Question 2 - Végétalisation du quartier : Arbres et bacs à fleurs.

Réponse apportée par Mme BERARD

La végétalisation sera faite après les travaux du rond-point. Après l'été.

Le rond-point sera végétalisé. Il y aura des plantations ou des bacs suivant les possibilités.

(L'étude du sous-sol sera déterminante).

Le rond-point des oliviers ne sera pas réhabilité pour l'instant (question de budget) l'ensemble des parterres près de la rue Amiral Nomy et la piste cyclable vont être repris entièrement.

Question 3 - Y a-t-il des projets de prévus dans le quartier concernant le stationnement ?

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN

La Métropole va créer un parking pour ces agents sur l'ancien terrain de l'entreprise Stéfani

Le parking sera entièrement privé et ne sera pas partagé.

Des aménagements seront faits aux abords. (Plantations et stationnement amélioré)

Le deuxième côté de la rue Michelet sera aménagé en stationnement.

Question 3 bis - Création d'un parc canin au bout du chemin de l'alma ou sur le terrain en friche auprès du stade Fernandez.

Réponse apportée par Mme BERARD

Les deux endroits vont être étudiés pour la création de ce parc canin, mais ce parc canin sera bien existant.

Question 4 - Point sur le début des travaux d'aménagement du stationnement annoncé rue Commandant l'Herminier.

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN et un agent technique de la Métropole.

Des parties sont privées donc le projet est à revoir mais ce projet n'est pas abandonné.

Question 4 bis - Sécurisation de l'Avenue de la Résistance.

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN

Des coussins berlinois provisoires pourraient être mis en place au niveau du passage sergent Guérini.

Les riverains souhaitent que les voitures circulent moins vite sur cette départementale mais font remarquer que la vitesse de 30 Km/h est trop basse. Une réglementation à 50Km/h serait plus adaptée et juste, et permettrait peut-être un meilleur respect de la vitesse.

La vitesse de 30 Km/h pourrait être gardée pour des endroits jugés dangereux.

La réglementation de la vitesse sur l'avenue de la Résistance relève de la préfecture.

La situation sera constatée sur place lors d'une prochaine visite de terrain. (Surtout la dangerosité de l'étroitesse du trottoir près du passage sergent Guérini)

Question 5 - Demande de création d'un espace de stationnement pour les deux roues (motos, vélos).

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN

L'espace va être étudié près des commerces et si les conditions sont réunies l'emplacement sera créé.

Question 6 - Réfection complète de la 1^{ère} partie de l'impasse Foucou.

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN et Mme LEVY

L'enregistrement officiel par le cadastre devrait se faire dans les prochaines semaines, ensuite la réfection de la voie sera à l'ordre du jour du conseil municipal pour programmer sa réfection.

Question 7 - Réfection complète des voies suivantes : Impasse Foucou, Rue Nomy, Rue Gueit, Rue Médicis, Chemin Lamalquette, rue Augustin Thierry, rue colonel Moll.

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN

Une liste avec des priorités devra être transmises au service voirie.

Question 8 - A/ Avenue de la Résistance : Devenir de la parcelle N° 103, emplacement réservé et préempté ? Est-il prévu un élargissement de la voie pour permettre un meilleur croisement des bus ?

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN

Rien n'est prévu pour l'instant concernant cette parcelle préemptée.

Question 9 - B/ Au 695 Avenue de la Résistance, l'avaloir près de la parcelle N°103 va-t-il être déplacé pour éviter qu'il soit détérioré par les véhicules et bus roulants dessus ?

Réponse apportée par Mr de SAINT SERNIN

L'avaloir devrait être réparé mais une étude sera faite avant pour vérifier l'espace de passage des bus à ce niveau de l'avenue.

Question 10 - Demande une amélioration des éclairages dans le quartier.

Réponse apportée par Mr CHARRETON

13 lampadaires restent à être équipés d'éclairage nouvelle génération.

L'intensité de l'éclairage a été baissée (voir affiche)

Questions diverses, signalement et demandes.

Réponses apportées aux adhérents par les élus concernés.

- Problème de propreté dans la rue des Allobroges signalé par une résidente
- Demande de la baisse de l'éclairage dans la rue Mignet signalée par une riveraine.
- Avis donné par des adhérents concernant la limitation de vitesse sur l'Avenue de la Résistance. La limitation à 30 Km/h n'est pas adaptée, elle devrait passer à 50 Km/h, la vitesse serait ainsi certainement mieux respectée.
- L'assemblée est informée par un résident que l'impasse de la Résistance fait l'objet d'une proposition d'achat par la Métropole pour la réalisation de son parking privé.

A ce sujet, Mme LEVY signale qu'il n'est aucunement question de forcer les propriétaires à vendre. Ils sont libres d'accepter ou de refuser de vendre leur voie.

- Demande de nettoyage plus fréquemment des ruelles et passages.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme JANVIER invite les personnes ayant des questions plus pertinentes à poser de le faire auprès d'une secrétaire de son bureau "relation CIL" ainsi que Mr SEVIN, le chef de service du RCIL. Ils se tiennent à leur disposition pour l'enregistrement et promettent qu'une réponse sera apportée à chacun.

La présidente clôt l'Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des personnes présentes, élus, adhérents et résidents, pour leur écoute, leurs questions et leur patience. Elle remercie également les membres du bureau pour le travail apporté tout au long de l'année et leur dévouement. Elle lève la séance et invite la salle à poursuivre la conversation autour d'une collation.

Le secrétaire
Lucien DEKEYSER

La Présidente
Claudie DEFIANAS

Pièces jointes :

- Procès-verbal du contrôle des comptes
- Article du journal paru sur Var-matin le 10 février





*Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture du Var en 1976
sous le numéro W.832010359*